

CERTIFICAT D'APTITUDES PROFESSIONNELLES

Maintenance des Véhicules Automobiles

Dominante : Véhicules Particuliers

SESSION 2007

Épreuve :

- ☒ **EP2-1 : Maintenance périodique.**
☒ **Centre de formation.**
☐ **EP2-2 : Contrôle et réglage.**
☐ **Entreprise.**

Nom : _____ Prénom : _____

N° du candidat : _____

Etablissement lycée professionnel : _____

Etablissement CFA : _____

MODE DE VALIDATION :
(cocher la case correspondante)

- ☒ **Épreuve ponctuelle terminale.**
☐ **Épreuve par Contrôle en Cours de Formation.**

NOTA : Ce dossier (complet) devra être conservé par l'établissement jusqu'à la session suivante, il devra être disponible le jour du jury et pourra être communiqué à l'autorité rectoriale à sa demande.
Ce dossier servira de support lors de la commission de suivi des C.C.F.

Académie de LYON			Session 2007	SUJET
Examen : C.A.P MVA		Dominante : Véhicules particuliers		Code : 500-25214R
Épreuve : EP2 – Intervention sur véhicule		Durée de l'épreuve	8 h	Coefficient Épreuve : 12
1^{ère} partie : Réalisation d'une intervention de maintenance périodique.		Durée de la partie	4 h	Coefficient Partie : 6
Page 1 sur 6				

MISE EN SITUATION

1 - Description de la situation d'évaluation :

Le client se plaint que son véhicule fait un bruit « grognement » lors de passage en courbe à allure modérée.

Il s'avère qu'un roulement de roue avant est usé.

2- Matériel et documentation fournis au candidat :

- Contrat de réparation.

Documentation ressource	Outillage & matériel	Documents réponses
Revue technique du véhicule Carte grise	Outillage classique Pont élévateur Etabli muni d'un étau Clé dynamométrique Presse hydraulique avec cales Pince à circlips	Feuille 4 / 6

3 - Travail demandé :

Réalisez l'intervention prévue sur le poste de travail.

Vous devez : (après tirage au sort du poste de travail)

- Effectuer le remplacement d'un roulement avant
- Compléter le document de travail page 4 / 6
- Effectuer les contrôles avant livraison
- Rendre compte oralement de votre travail et du contrôle de fin de livraison

Compétences évaluées : C 1.1, C 2.1, C 3.2, C 3.3.

<u>Compétences validables</u>			
Compétences évaluées	Évaluation		Barème
	savoir-faire évalués (être capable de)	critères et indicateurs de performances	
C 1.1 : Communiquer avec la hiérarchie, le client et/ou l'utilisateur	C 1.1-3 Rendre compte à l'entreprise et/ou au client du travail effectué.	▫ Les travaux réalisés sont clairement expliqués.	1
C 2.1 : Préparer l'intervention et organiser son poste de travail.	C 2.1-1 Lire et comprendre la procédure de travail à mettre en oeuvre.	▫ Toutes les informations techniques et réglementaires sont identifiées.	1
	C 2.1-2 Préparer le véhicule et identifier les pièces nécessaires à l'intervention.	▫ La protection du véhicule est assurée, ▫ L'intégrité du véhicule est assurée, ▫ Les références des pièces correspondent à l'intervention à réaliser.	1
	C 2.1-3 Agencer le poste de travail avec ses équipements.	▫ Le poste de travail est agencé dans un souci d'ergonomie, d'hygiène et de sécurité. ▫ Tous les outillages et équipements sont prévus.	2
	C 2.1-4 Mettre en sécurité le véhicule, les appareils de mesure et de contrôle.	▫ Les règles d'ergonomie, de levage, de manutention et de sécurité sont respectées. ▫ L'intégrité du véhicule ou du sous-ensemble est respecté.	1
	C 2.1-5 Maintenir en état le poste de travail.	▫ Le poste de travail et les équipements utilisés sont nettoyés, rangés et remis en état. ▫ Les règles d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie sont respectées.	1
C 3-2 Déposer, reposer des sous-ensembles.	C 3.2-2 Remplacer les sous-ensembles, les organes sur le véhicule.	▫ Le sous système est remplacé en respectant les prescriptions du constructeur et/ou de l'équipementier ou la procédure fournie. ▫ Les serrages sont conformes. ▫ Les règles d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie sont respectées. ▫ Aucune détérioration n'est constatée.	1
C 3-3 Démonter remonter des sous-ensembles.	C 3.3-1 Démonter, remonter les éléments ou les organes.	▫ L'élément ou l'organe est démonté, remonté en conformité en respectant les prescriptions du constructeur et/ou de l'équipementier ou la procédure fournie. ▫ Les joints et pièces d'usure sont remplacés. ▫ Les serrages, étanchéités niveaux sont vérifiés et conformes. ▫ L'action respecte les règles en matière d'hygiène, sécurité et de respect de l'environnement. ▫ Aucune détérioration n'est constatée.	2

Académie de LYON

Date :

Centre d'examen :

N° candidat :

BILANS DES TRAVAUX**Compléter le tableau ci-dessous concernant le remplacement du roulement de roue avant :**

Couple de serrage	Valeurs du constructeur ou de référence
Ecrou de transmission	
Rotule inférieure	
Vis de pivot sur jambe de force	
Rotule de direction sur pivot	
Vis de roue	

Indiquer les éléments à remplacer :

Fournitures	Quantité

Effectuez un compte rendu oral de ces opérations et indiquez une proposition d'intervention.

GRILLE D'ÉVALUATION

Document(s) à compléter par les examinateurs et à transmettre au jury

L'évaluation peut prendre en compte tout ou partie de ces compétences

Compétences validables							
Compétences évaluées	Évaluation			Niveau		Notes proposées	
	savoir-faire évalués (être capable de)	critères et indicateurs de performances	- ————— +				
C 1.1 : Communiquer avec la hiérarchie, le client et/ou l'utilisateur	C 1.1-3 Rendre compte à l'entreprise et/ou au client du travail effectué.	▫ Les travaux réalisés sont clairement expliqués.					1
C 2.1 : Préparer l'intervention et organiser son poste de travail.	C 2.1-1 Lire et comprendre la procédure de travail à mettre en oeuvre.	▫ Toutes les informations techniques et réglementaires sont identifiées.					1
	C 2.1-2 Préparer le véhicule et identifier les pièces nécessaires à l'intervention.	▫ La protection du véhicule est assurée, ▫ L'intégrité du véhicule est assurée, ▫ Les références des pièces correspondent à l'intervention à réaliser.					1
	C 2.1-3 Agencer le poste de travail avec ses équipements.	▫ Le poste de travail est agencé dans un souci d'ergonomie, d'hygiène et de sécurité. ▫ Tous les outillages et équipements sont prévus.					2
	C 2.1-4 Mettre en sécurité le véhicule, les appareils de mesure et de contrôle.	▫- Les règles d'ergonomie, de levage, de manutention et de sécurité sont respectées. ▫ L'intégrité du véhicule ou du sous-ensemble est respecté.					1
	C 2.1-5 Maintenir en état le poste de travail.	▫ Le poste de travail et les équipements utilisés sont nettoyés, rangés et remis en état. ▫ Les règles d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie sont respectées.					1
C 3-2 Déposer, reposer des sous-ensembles.	C 3.2-2 Remplacer les sous-ensembles, les organes sur le véhicule.	▫ Le sous système est remplacé en respectant les prescriptions du constructeur et/ou de l'équipementier ou la procédure fournie. ▫ Les serrages sont conformes. ▫ Les règles d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie sont respectées. ▫ Aucune détérioration n'est constatée.					1
C 3-3 Démonter remonter des sous-ensembles.	C 3.3-1 Démonter, remonter les éléments ou les organes.	▫ L'élément ou l'organe est démonté, remonté en conformité en respectant les prescriptions du constructeur et/ou de l'équipementier ou la procédure fournie. ▫ Les joints et pièces d'usure sont remplacés. ▫ Les serrages, étanchéités niveaux sont vérifiés et conformes. ▫ L'action respecte les règles en matière d'hygiène, sécurité et de respect de l'environnement. ▫ Aucune détérioration n'est constatée.					2

Proposition de note non arrondie :

/ 10